

tenue par Madame GRANDJEAN, magistrate-désignée

En présence de M. LEPAGE, Greffier

14 heures 15

01)

DOSSIER N° 2503640

RAPPORTEURE: Madame Géraldine GRANDJEAN

Titre de l'affaire DALO.

Nom des parties

Demandeur

Madame

Défendeur

PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Représentants des parties

Madame

Monsieur le Préfet

Arrêté le 26/11/2025

La présidente du tribunal